Image not found or type unknown

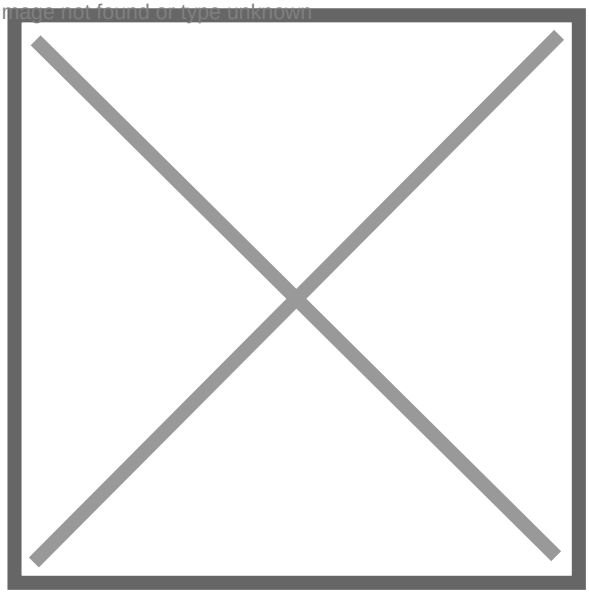

Diffamation au travail par un collègue- comment agir?

Par **ameduline**, le **25/08/2008** à **21:58**

Bonjour,

Le problème concerne ma mère.
Elle est employée depuis 38 ans dans une société qui dispose de plusieurs filiales. Un employé d'une filiale reproche le comportement de ma mère à son égard et lui allègue des faits non fondés.
Ainsi, il existe un problème connu entre ma mère et cet employé, une sorte de "guerre de voisinage" en raison de l'intôlérance à tout les faits et gestes de ma mère qui gère au mieux son magasin.
Plusieurs circulaires émises par la direction ont déjà transité, chacune ayant pour objet de trouver une conciliation pour ce qui est de leurs rapports de travail.
Cependant, bien que ma mère et l'employé ne se parlent plus ce dernier trouve encore des reproches à faire, sans preuve. Il semblerait qu'il y ait diffamation (?)
Le comportement de l'employé envers ma mère la plonge dans une réelle dépression à tel point qu'elle souhaite démissionner. Toutefois, son âge étant avancé mais pas assez pour être en retraite les chances de se "retourner" son faibles.

Pourriez-vous me donner voter avis concernant cette situation?
Ma mère peut-elle porter plainte pour diffamation?
Faut-il se diriger vers les Prud'hommes?

Merci d'avance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés